

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **1537**

Société :

RAM

202566

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HOUBAN MOHAMED

Date de naissance :

16.06.50

Adresse :

B.D TAHIA HOUSSIN, RUE 6.1 N°23

NADOR

Tél. : **0661089117**

Total des frais engagés : **# 800,00 Dhs**

Cadre réservé au Médecin



Dr. OMAR SIBARI
OPHTALMOLOGISTE
Route Taouima Résidence Al Ataya 2ème Etage
N°6, à côté Café Vancouver - NADOR
Tél: 0536.38.11.11

Cachet du médecin :

Date de consultation :

02/10/2018

Nom et prénom du malade :

HOUBAN MOHAMED Age : **38**

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

CS 4 OCTODG

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie

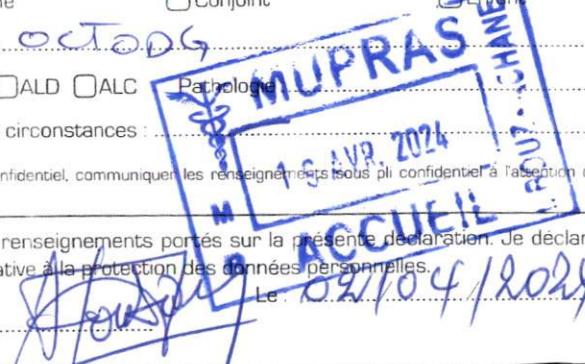
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'exception du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **NADOR**

Signature de l'adhérent(e) :



MUPRAS
ACCUEIL
02/10/2018

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02 Oct 2015	OCT 006		800 DH	Dr. OMAR BEN OPHTALMOLOGISTE Résidence Al Aïn Café Vancouver 062 - Tel 053633



EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

Centre D'Ophtalmologie Al Matar

مركز المطار لطب و جراحة العيون
الدكتور عمر الصباري

DR.OMAR SIBARI
OPHTHALMOLOGISTE

Lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat

Ancien interne des Hôpitaux de Paris

Ancien interne du CHU Rabat

Ancien chef de service d'ophtalmologie

ORL de l'hôpital Hassan NADOR



خريج كلية الطب و الصيدلة بالرباط

طبيب داخلي سابق بمستشفيات باريس

طبيب داخلي سابق بالمركز الجامعي ابن سينا الرباط

رئيس سابق لقسم طب و جراحة العيون و الانف

بمستشفى الحسني بالناظور

chirurgie de cataracte
chirurgie réfractive
chirurgie de la rétine
chirurgie des voies lacrymales et annexes de l'oeil



081269862

FACTURE

02/04/2024

OCT Angiographie

Mr HOUBAN Mohamed

Angiographie Rétienne

- Contexte: Baisse de l'acuité visuelle, diabète
- Acte : Optique Cohérence Tomographie maculaire (OCT)
- Acquitté de la somme de 800 DH

Topographie Cornéenne

Champ visuel Automatisé

Rétinographie Non Mydriatique

Pachymétrie

Biométrie

Echographie

Laser Yag-Argon

Laser SLT

Dr



تقاطع الطريق الرئيسية تاويمة و شارع تمائن جنب مقهى Vancouver شقة رقم 5

✉ omar.sibari@gmail.com

Tél: 0536381111 – Tél: 0661475947

Centre D'Ophtalmologie Al Matar

مركز المطار لطب و جراحة العيون
الدكتور عمر الصباري

DR.OMAR SIBARI
OPHTHALMOLOGISTE

Lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat

Ancien interne des Hôpitaux de Paris

Ancien interne du CHU Rabat

Ancien chef de service d'ophtalmologie

ORL de l'hôpital Hassan NADOR



خرج كلية الطب و الصيدلة بالرباط

طبيب داخلي سابق بمستشفيات باريس

طبيب داخلي سابق بالمركز الجامعي ابن سينا الرباط

رئيس سابق لقسم طب و جراحة العيون و الانف

بمستشفى الحسن بالناضور

chirurgie de cataracte
chirurgie réfractive
chirurgie de la rétine
chirurgie des voies lacrymales et annexes de l'œil

COMPTE RENDU OCT



PATIENT: Mr HOUPLAN Mohamed

02/04/2024

Age : 73 ans

Médecin traitant : DR SIBARI OMAR

ANTECEDENT: DIABETE

HTA

OPÉRATEUR:

Oeil droit:

PACHYMETRIE CENTRALE 230
PRESSION FOVEOLAIRE CONSERVÉE
PROCESSUS NEOVASCULAIRE CHOROIDIEN
MESURANT ENVIRON 200 μ
INTERFACE VITREORETINIAN SANS
ANOMALIE

Oeil gauche:

PACHYMETRIE CENTRALE 280
PRESSION FOVEOLAIRE CONSERVÉE
DESORGANISATION DES COUCHES EXTERNES
INTERFACE VITREORETINIAN SANS
ANOMALIE

OCT Angiographie

Angiographie Rétienne

Topographie Cornéenne

Champ visuel Automatisé

Rétinographie Non Mydriatique

Pachymétrie

Biométrie

Echographie

Laser Yag-Argon

Laser SLT

تقاطع الطريق الرئيسية تاونه و شارع تمانين جنب مقهى شقة رقم 5 Vancouver

✉ omar.sibari@gmail.com

Tél: 0536381111 – Tél: 0661475947

